

Synthèse : Réarchitecture du DEASS – Avis technique de l'ANAS

Face à une crise structurelle persistante et à l'absence de bilan réel de la réforme du DEASS de 2018, l'ANAS appelle dans cet avis technique à repenser avec méthode et exigence démocratique la formation des assistants de service social. Si la succession des dispositifs publics, rapports et mesures affichées donne l'illusion d'un engagement politique fort, la fragmentation des réponses et la mise à l'écart des professionnels compromettent la cohérence et l'effectivité des réformes. L'ANAS affirme que la qualité de la formation initiale demeure la clé de l'avenir du service social, dont l'essence est aujourd'hui fragilisée par l'emprise de logiques gestionnaires et le déficit de concertation caractérisant la réforme en cours.

Pour répondre aux défis contemporains, l'ANAS articule ses propositions autour de trois axes structurants :

1. Renforcer la singularité de la pratique du service social

La profession d'assistant de service social tire sa force d'une formation pratique fondée sur des pairs expérimentés et des stages longs, véritablement immergés dans la réalité du terrain. L'ANAS plaide pour un accompagnement des stagiaires assuré par des professionnels diplômés, des périodes de stage continues avec des retours réguliers en centre de formation, un statut de formateur de terrain reconnu et indemnisé, ainsi qu'une politique d'accueil et de valorisation des stagiaires. L'accent doit être mis sur la singularité méthodologique et la maîtrise d'outils spécifiques réservés à la profession.

2. Concilier l'exigence déontologique et le pragmatisme de terrain

L'éthique, loin d'être un ornement, constitue le socle protecteur permettant aux professionnels d'agir en faveur des personnes accompagnées et de l'intérêt général. Pour les assistants de service social, cela suppose d'articuler formation théorique pluridisciplinaire et réflexion sur l'action, afin d'appréhender la complexité sociale contemporaine sans la réduire à des procédures techniques. Une solide formation juridique, la défense des droits fondamentaux et la promotion de la justice sociale et environnementale constituent autant de dimensions centrales qu'il s'agit d'assurer, de même que la maîtrise des cadres déontologiques. Le rétablissement du caractère obligatoire du mémoire de fin d'études s'impose pour maintenir la cohérence du grade de licence et préserver l'initiation à la recherche. La sensibilisation aux enjeux liés à la protection des données personnelles et à la responsabilité professionnelle doit être pleinement intégrée.

3. Amplifier l'autonomie d'action et la responsabilité professionnelle

L'ANAS défend un modèle de formation tout au long de la vie, alliant formation généraliste initiale complète et modules de spécialisation complémentaire à la prise de poste. Face à l'irruption du numérique, il s'agit de développer une posture critique, de préserver la dimension humaine de l'accompagnement et de garantir un accompagnement résolument humain. L'association insiste sur les conditions matérielles : des moyens humains et financiers dignes, la stabilité et la valorisation des équipes pédagogiques, mais aussi un statut étudiant spécifique et la gratuité de la formation, gages d'égalité et de reconnaissance du rôle d'intérêt général de la profession.

L'architecture proposée par l'ANAS refuse le nivellement par le bas promu par la réforme en cours : il s'agit de défendre une exigence et une ambition à la hauteur des enjeux sociaux et humains du présent. L'ANAS appelle à une refonte du processus de révision et une nouvelle réforme plus concertée et ambitieuse, construite avec tous les acteurs concernés, qui valorise la spécificité et l'excellence de la profession d'assistant de service social. L'association souligne que les modalités de formation expriment la place que les décideurs politiques assignent au service social, dans un contexte où la brutalisation des rapports sociaux s'intensifie.